

GENDARMERIE NATIONALE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
07114	00485	2016	

Nmr pièce	N° feuillet
1	1 / 1

Analyse et références

Affaire **Phénomènes aérospatiaux non identifiés (PAN)**

Nous soussigné gendarme

Sous le contrôle de l'adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, le mardi 30 août 2016 à 16 heures, nous recueillons un témoignage relatif à un phénomène aérospatial non identifié (PAN) appelé communément Objets volants Non Identifiés (OVNI).

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« Je me présente ce jour à votre unité pour apporter mon témoignage sur un phénomène aérospatial non identifié.-----

« Le 21 août 2016 vers 23 heures 30 sur la commune de VILLEFRANCHE SUR MER (06) durant 15 minutes, alors que j'observais la lune qui se reflétait dans l'eau, j'ai constaté un premier phénomène qui pénétrait dans l'atmosphère mais à plus faible allure qu'une comète. La combustion était blanche mais avec des phases de vert et orange. Quelques minutes plus tard j'ai remarqué un peu en dessous de ma première observation un ensemble d'objets qui clignotaient (une vingtaine environs) tous groupés qui évoluaient en montant tout en changeant de formation. Les lumières étaient par deux et clignotaient par alternance, de couleur blanche avec un rythme constant. Ce phénomène a traversé le ciel. Celui-ci est parti de l' horizon et est monté lentement entre dix et quinze minutes. Cela n'a rien à voir avec soit un aéronef ou drone. Il n'y avait aucun bruit. Une voisine M
demeurant
a été témoin de ces phénomènes.-----

« J'ai appelé le CDC de LYON MONT VERDUN 69. Aucune activité n'a été décelée sur VILLEFRANCHE SUR MER 06 au moment de mes observations.-----

« Un phénomène approchant filmé dans les Hautes Alpes a été posté sur Youtub 21/08/2016-----
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher. le 30 août 2016 à 16 heures 40 minutes.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Copie du procès-verbal transmis par voie dématérialisée à geipan@cnes.fr

(DESTINATAIRES)

[1] - M le Préfet du RHONE à LYON
[2] - Direction Générale de la Gendarmerie Nationale ISSY LES MOULINEAUX.
[X] - GEIPAN
[1] - Archives

Date de clôture

30/08/2016

Signature(s)

Le

Vu et transmis par :

